

Les avantages ICT

Tablette

Évaluation sociale et fiscale

36 €/an et par appareil (soit 3 €/mois)



Téléphone mobile (GSM et smartphone)

Évaluation sociale et fiscale

36 €/an et par appareil (soit 3 €/mois)



Connexion internet (fixe ou mobile)

Évaluation sociale et fiscale

60 €/an (quel que soit le nombre d'appareils)
(soit 5 €/mois)



Nature de l'avantage

en cas de la mise à disposition
gratuite par l'employeur
(à partir du 1^{er} janvier 2018)



Ordinateur (fixe ou mobile)

Évaluation sociale et fiscale

72 €/an et par appareil (soit 6 €/mois)



Abonnement téléphonique (fixe ou mobile)

Évaluation sociale et fiscale

48 €/an (soit 4 €/mois)

